



Les ÉCHOS *de Vendémian*

Bulletin municipal

Septembre
2020

Septembre 2020

Editorial 2

ZOOM ELECTIONS MUNICIPALES 3&4

FINANCES 5&6

VIE MUNICIPALE 7,8 & 9

Travaux nouvelle station d'épuration
Dispositifs de mobilité

ENFANCE ET JEUNESSE 10&11

BIEN VIVRE ENSEMBLE 12

CULTURE ET ANIMATIONS 13, 14 &15

**Directeur de la publication
David CABLAT**

**Mairie de Vendémian
4, Place de la Mairie
04 67 96 72 69
www.vendemian.fr**

L'édito du maire

Chères vendémianaises, chers vendémianais

Cette année 2020 restera dans nos mémoires. La crise sanitaire que nous traversons continue à perturber fortement nos habitudes.

Les contraintes imposées pour des animations grand public ont malheureusement conduit à l'annulation de nombreuses initiatives qu'elles soient festives, sportives ou culturelles.

La journée des associations prévue le 5 septembre a été annulée. N'hésitez pas à vous rapprocher des responsables afin de vous inscrire aux nombreuses activités proposées. A ce jour, seul le festival ISO PHOTO lors du week-end du 19 et 20 septembre est maintenu.

Courage à nos associations, qu'elles gardent toute motivation et l'envie de proposer de belles animations lors de jours meilleurs !

Le conseil municipal d'installation annulé au mois de mars du fait du confinement a pu se tenir finalement le 28 mai 2020 en présence d'un public restreint. J'ai eu l'honneur et le plaisir d'avoir été à nouveau élu maire de Vendémian par les conseillers municipaux. Je tiens à remercier l'ensemble des électrices et électeurs qui se sont déplacés malgré la pandémie qui s'annonçait. Cette nouvelle équipe en partie renouvelée a poursuivi son action pendant cette période : mise aux normes électriques de bâtiments communaux, installation d'une pompe à chaleur (air chaud/air froid) au foyer municipal, suivi des travaux de la future station d'épuration... l'ensemble des actions menées sont détaillées dans cette édition. Le budget de la commune a également été voté avec des taxes communales qui restent inchangées malgré une augmentation des dépenses et une baisse des recettes liées à la crise.

La commune poursuit ses efforts en accompagnant au mieux la population et en appliquant le protocole sanitaire dans les locaux communaux et à l'école : une concertation et un travail préparatoire ont eu lieu entre la directrice et les services municipaux afin d'accueillir les enfants dans de bonnes conditions. Notre objectif est de pouvoir continuer à fonctionner le plus normalement possible mais toujours avec le maximum de sécurité.

Cette rentrée s'annonce donc particulière. Il reste en effet encore de nombreuses étapes à franchir car le virus est toujours présent et continue de circuler. Il faut donc être vigilant, prudent et appliquer les gestes barrières, porter le masque dans les lieux publics clos, à proximité de l'école et quand la distanciation physique ne peut être garantie pour réduire la circulation du virus et protéger nos aînés et les personnes vulnérables.

La solidarité sous toutes ses formes nous a permis de traverser les instants les plus difficiles. Souhaitons que l'entraide déployée, le regain d'intérêt pour les circuits courts et les produits locaux perdurent au-delà de cette crise et que nous soyons toujours en capacité de faire bloc avec humanité et bon sens dans l'avenir.

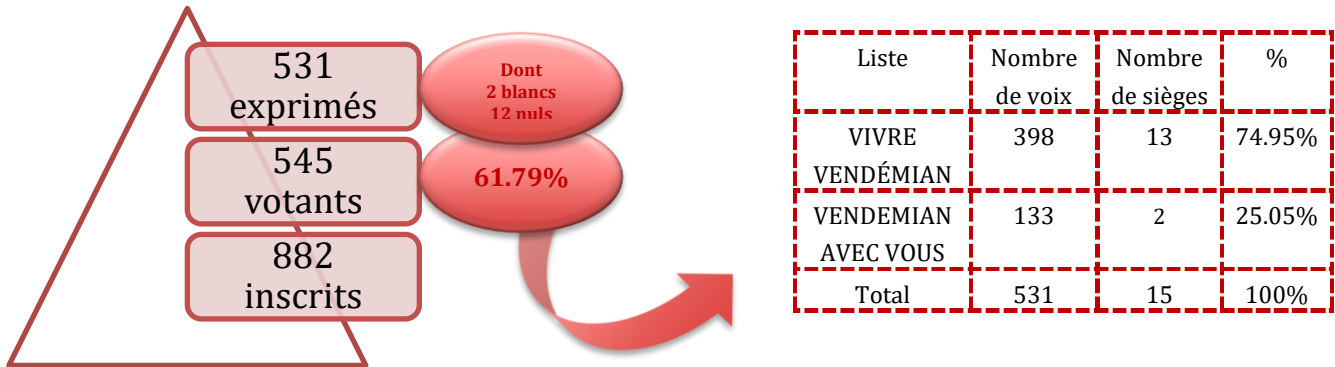
Je vous souhaite une bonne rentrée. Prenez soin de vous et des autres.

Bien à vous,

David CABLAT

ZOOM ELECTIONS MUNICIPALES 2020

> Rappel des résultats



Ont été élus, David CABLAT, Christine FERNANDEZ-FAUCILHON, Stéphan COSTE, Géraldine THOME, Lionel LASSERRE, Valérie PRONGUE, Paul MONTEL, Marjorie RABASTENS, Lionel CAUSSE, Chantal BURGUIERE, Guilhem NOUGARET, Gaëlle JORAND, Jean-Paul PROSPERI, Gérard ESCRIG et Katia EUSTAQUIO.

Le 28 mai 2020 a eu lieu le conseil municipal d’installation qui a permis la réélection de David CABLAT en tant que maire et l’élection des nouveaux adjoints.

- 1^{ère} Adjointe : Christine FERNANDEZ-FAUCILHON déléguée aux Finances et à l’urbanisme
- 2nd Adjoint : Stephan COSTE délégué à la vie associative, vie sociale, festivités et culture
- 3^{ème} Adjointe : Géraldine THOMÉ déléguée aux affaires scolaires et à la jeunesse
- 4^{ème} Adjoint : Lionel LASSERRE délégué au monde agricole, chemins ruraux et à la communication

> Installation des commissions

🕒 Le maire participe de droit à toutes les commissions en tant que Président

Urbanisme et Finances	Vie associative, vie sociale, festivités et culture	Affaires scolaires et jeunesse	Monde agricole, chemins ruraux et communication
<ul style="list-style-type: none"> • Vice-Présidente : Christine FERNANDEZ-FAUCILHON • Lionel CAUSSE • Guilhem NOUGARET • Jean-Paul PROSPERI • Stephan COSTE • Valérie PRONGUÉ • Gérard ESCRIG 	<ul style="list-style-type: none"> • Vice-Président : Stephan COSTE • Gaëlle JORAND • Valérie PRONGUÉ • Marjorie RABASTENS • Lionel LASSERRE • Chantal BURGUIERE • Jean-Paul PROSPERI 	<ul style="list-style-type: none"> • Vice-Présidente : Géraldine Thomé • Katia EUSTAQUIO • Lionel LASSERRE • Gaëlle JORAND 	<ul style="list-style-type: none"> • Vice-Président : Lionel LASSERRE • Valérie PRONGUÉ • Jean-Paul PROSPERI • Paul MONTEL • Chantal BURGUIERE • Guilhem NOUGARET • Katia EUSTAQUIO • Marjorie RABASTENS • Gaëlle JORAND

Commission d'appel d'offres : Président David CABLAT, Maire
 Titulaires : Christine FERNANDEZ-FAUCILHON, Stephan COSTE, Géraldine THOMÉ
 Suppléants : Lionel LASSERRE, Lionel CAUSSE, Gérard ESCRIG

ZOOM ELECTIONS MUNICIPALES 2020

> Représentation de la commune dans les instances

A l'occasion des élections municipales ont également été élus les **délégués communautaires**



David CABLAT a été élu Conseiller communautaire titulaire, membre du bureau, 5ème vice-président à l'action sociale (enfance jeunesse, parentalité, sport, santé, mobilité).

Christine FERNANDEZ-FAUCILHON a été élue suppléante.

SIVOM : David CABLAT, Christine FERNANDEZ-FAUCILHON, Stephan COSTE, Lionel LASSERRE, Valérie PRONGUÉ, Guilhem NOUGARET

Délégués Hérault Energie : titulaire : Lionel CAUSSE ; Suppléant : Guilhem NOUGARET

Syndicat des Eaux de la Vallée de l'Hérault : Titulaires : David CABLAT, Lionel LASSERRE, Suppléants : Jean-Paul PROSPERI, Paul MONTEL

Les autres représentations de la commune

Agence Régionale de Santé ambroisie : Chantal BURGUIERE

La désignation d'un représentant dans chaque commune permet à l'ARS de renforcer la surveillance des pollens sur tout le territoire afin d'informer les personnes sensibles pour atténuer les conséquences sur leur santé de la présence dans l'air de pollens allergisants, et informer les professionnels de santé des concentrations polliniques et du risque allergique associé. <https://www.occitanie.ars.sante.fr/pollens-surveillance-et-recommandations>

Syndicat Centre Hérault déchets et économie circulaire : Valérie PRONGUÉ, Gaëlle JORAND

Né de la collaboration de trois structures intercommunales qui ont souhaité lui confier la compétence « traitement des déchets ménagers » pour assurer un service mutualisé et adapté au territoire avec des objectifs ambitieux en matière de valorisation : près de 46% des déchets produits sur le territoire sont valorisés en 2015. <http://www.syndicat-centre-herault.org/>

Hérault Ingénierie : Stephan COSTE et David CABLAT

Nouvel outil commun pour accompagner les communes et les intercommunalités dans leurs projets. L'Agence s'appuie sur son réseau d'experts publics pour apporter un soutien adapté à chaque collectivité, tout en garantissant la cohésion du développement du territoire. <https://herault.fr/444-herault-ingenierie.htm>

Plan climat du pays Cœur d'Hérault : Gaëlle JORAND et Chantal BURGUIERE,

Centré sur le développement des actions d'économie d'énergie, d'adaptation de l'économie, de développement des énergies renouvelables afin d'apporter une réponse coordonnée et solidaire, d'intégrer aux mieux les enjeux dans les politiques publiques, et de changer nos comportements individuels et collectifs. <http://planclimat.coeur-herault.fr/public/>

Correspondant Défense de la commune : Jean-Paul PROSPERI

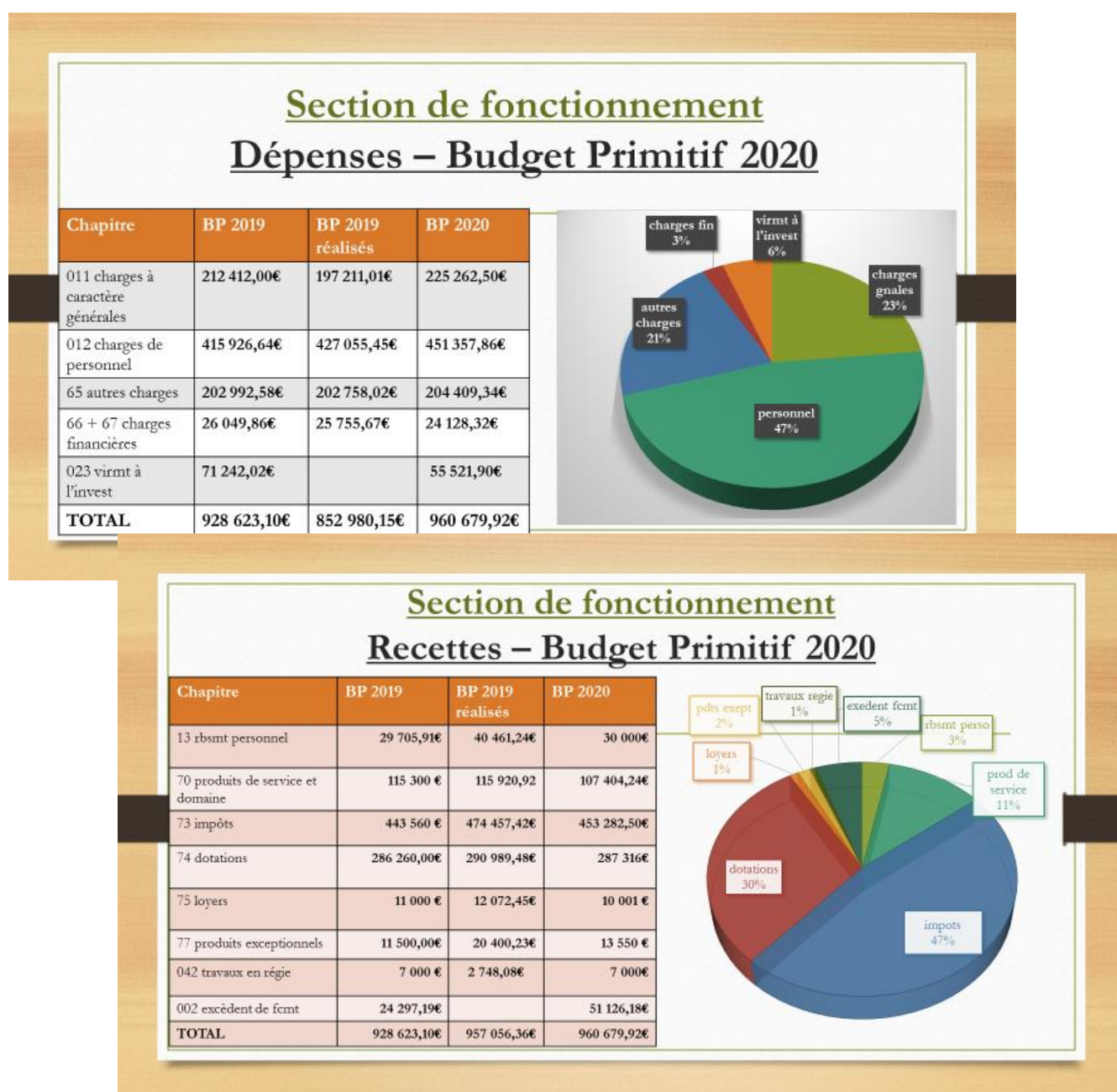
Désigné au sein de chaque conseil municipal, il est l'interlocuteur privilégié des administrés et des autorités civiles et militaires du département et de la région sur les questions de défense. Les correspondants défense remplissent une mission de sensibilisation des concitoyens aux questions de défense et peut mener des actions de proximité efficaces. <https://www.defense.gouv.fr/portail/liste-acces-directs-profils/correspondants-defense/le-correspondant-defense>

FINANCES

Le budget de la COMMUNE

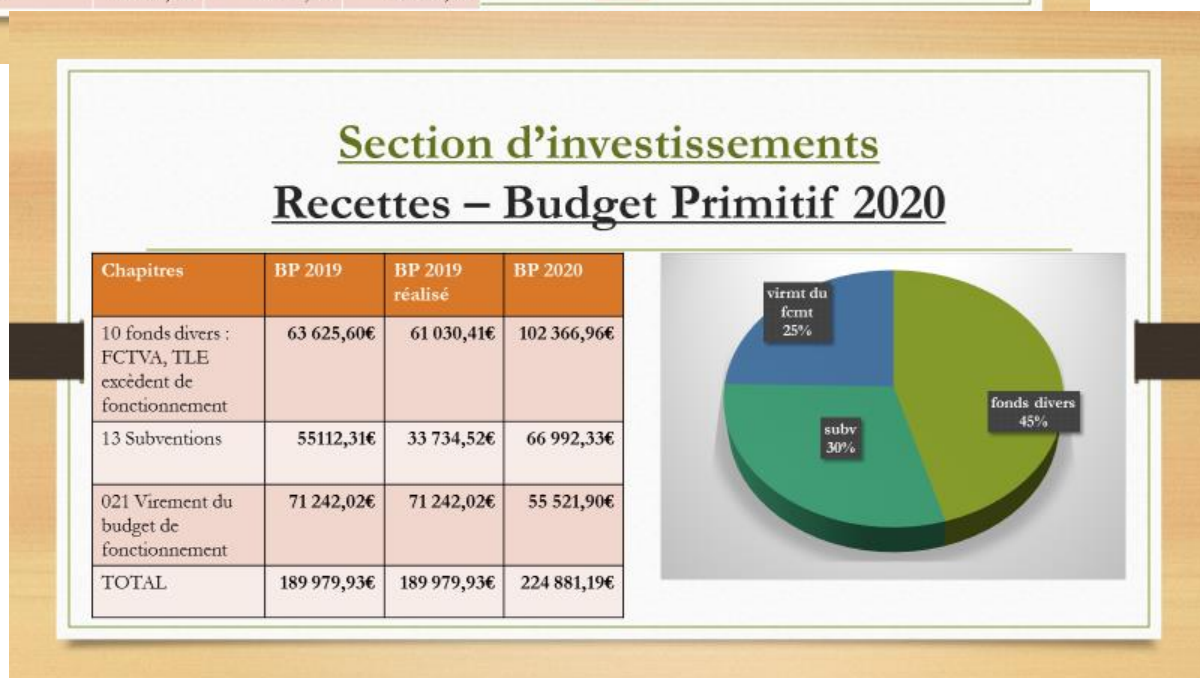
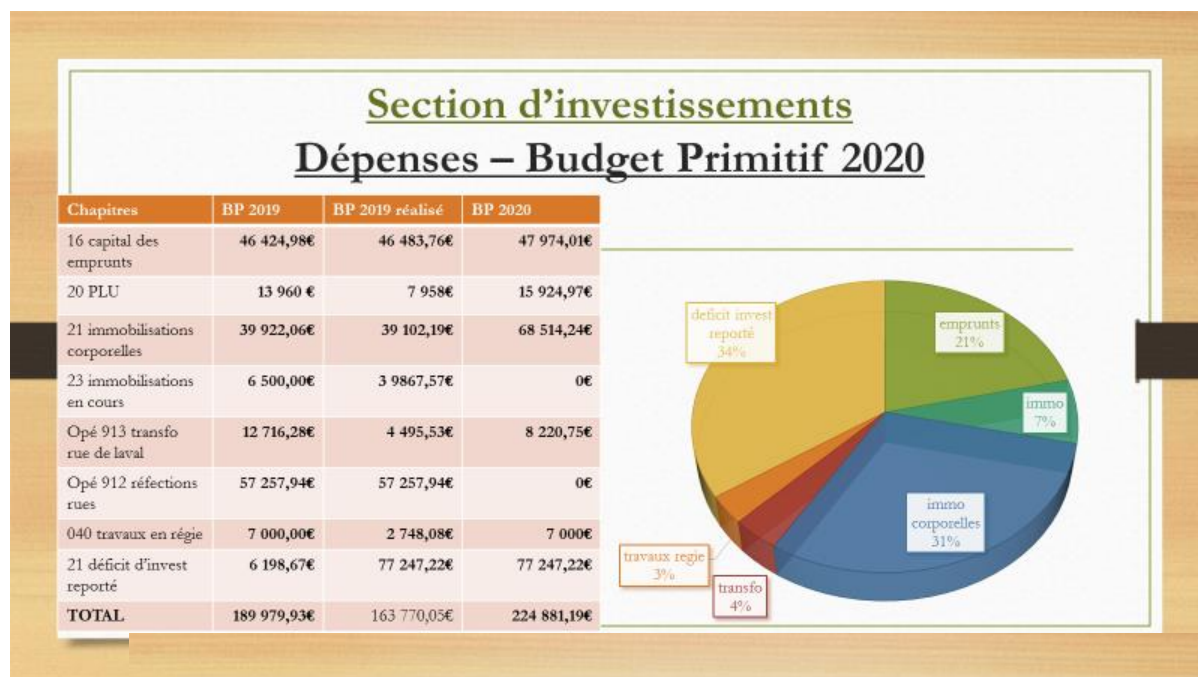
L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire liée au coronavirus dont les conséquences ont eu des répercussions à tous les niveaux. Cela a notamment eu un impact sur la mise en œuvre des décisions courantes des communes et le budget qui est traditionnellement voté fin mars/début avril a finalement été voté par le nouveau conseil municipal en sa séance du 2 juillet 2020.

Le budget de fonctionnement s'établit à 960 679,92 €



FINANCES

Le budget d'investissement s'établit à 224 881,19 €



Ce qu'il faut retenir :

- **Globale stabilité du budget de la commune**
- **Pas d'augmentation de fiscalité locale malgré la baisse des recettes**
- **Maintien de la démarche d'amélioration des équipements publics**

Climatisation du foyer

Changement des menuiseries : foyer – bibliothèque – MDJ – école

Travaux éclairage public

VIE MUNICIPALE



Le club de pétanque de Vendémian a sollicité la mairie pour l'aménagement du **terrain de pétanque**. Des travaux ont été réalisés, afin de rendre la zone plus agréable aux usagers. Des bancs ont été installés ainsi qu'un point d'eau. Par ailleurs des bordures / bastaings ont été mis en place pour délimiter le terrain. Les fossés ont été repris pour une meilleure canalisation des eaux de pluie. A cette occasion, plusieurs arbres ont été plantés (micocouliers). Ils sont financés par le département de l'Hérault dans le cadre de l'opération

"8000 arbres par an pour l'Hérault". La commune de Vendémian avec le département de l'Hérault s'engage dans une démarche de préservation de l'environnement et de la biodiversité, dans une ambition de résilience des territoires face au changement climatique.

Un programme de plantation d'arbres dans la commune est actuellement à l'étude.

Tous les travaux ont été réalisés en régie par le personnel communal et du SIVOM.

Le bien-être et la sécurité sont des fils rouges qui guident les actions menées au quotidien. Un poteau incendie a été entièrement changé avant l'été en haut de la rue de Soleillades au niveau des pins. Les travaux ont été réalisés par le Syndicat des Eaux de la Vallée de l'Hérault selon la convention qui nous lie.

Coût pour la commune : 2268€



Comme chaque année, des travaux d'entretien et/ou mise en conformité ont été réalisés en régie sur l'électricité du foyer rural, du local de pétanque et de l'école. Coût : 2 000€.

En parallèle, une pompe à chaleur réversible, climatisation l'été et chauffage l'hiver, a été installée dans le foyer pour remplacer les anciens chauffages peu performants, bruyants et très énergivores. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise SUD ELECTRIC basée à Vendémian. Coût des travaux : 18 000€ subventionnés à 60% dans le cadre du hors programme attribué par les conseillers départementaux.

👑 Le conseil municipal n'a pas souhaité augmenter les tarifs de location de cette salle pour les vendémianais qui reste à 100€, par contre elle passe à 500€ pour les personnes extérieures à la commune. Cette salle est toujours mise à disposition gracieusement aux associations de Vendémian.

Visite du sous-préfet Jean-François MONIOTTE

Mardi 16 juin 2020, Monsieur le sous-préfet de Lodève, Jean-François MONIOTTE, très proche des élus, est venu à la rencontre de monsieur le Maire de Vendémian et de son Conseil Municipal.



Après la présentation de notre commune, plusieurs sujets d'actualité ont été évoqués et notamment la période d'après confinement. Les élus ont présenté l'essentiel des projets du nouveau mandat : aménagement du cadre de vie et du patrimoine ; agriculture, tissu économique et environnement ; le vivre ensemble, culture, citoyenneté, éducation, associations, communication ; et l'optimisation des relations avec les autres collectivités et organes décisionnels du territoire.

Très intéressé Monsieur le sous-préfet Jean-François MONIOTTE s'est proposé de revenir à Vendémian pour accompagner ces projets.

VIE MUNICIPALE

Point sur les travaux de la nouvelle station d'épuration

Depuis plusieurs années le lagunage actuel ne répond plus aux normes actuelles et a été classé en zone inondable. La loi NOTRe, portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République, a acté le transfert de la compétence assainissement aux intercommunalités. Compte tenu des projets à venir et de la mise en place d'un PLU, le conseil municipal a décidé de transférer au plus tôt à l'intercommunalité la compétence assainissement afin de faire partie des premiers projets portés par la Communauté des Communes de la Vallée de l'Hérault en charge de ce dossier.



Les travaux qui avaient débuté début 2020 ont été interrompus pendant la période de confinement, mais globalement à ce stade les délais devraient être respectés avec une fin des travaux prévue en décembre 2020, puis une phase de test avant mise en service fin du 1^{er} trimestre 2021.

Le projet de la nouvelle station porte sur un agrandissement des bassins, et trouve son nouvel emplacement plus en hauteur ce qui a impliqué une alimentation électrique pour l'usage de pompes de relevage.

Cette nouvelle station aura une **capacité de 1 700 équivalents-habitants** et sera constituée de filtres plantés de roseaux.



Coût du chantier : 1,2 millions d'euros HT.



VIE MUNICIPALE

📍 Nouveaux horaires de la mairie :

- **Lundi, mardi, jeudi et vendredi 9h à 12h et 16h à 18h**
- **Mercredi matin uniquement 9h à 12h**

Deux dispositifs sont mis en œuvre pour faciliter la mobilité sur notre territoire.

Dispositif Rezo Pouce

Rezo pouce est un dispositif d'auto-stop organisé et conventionné avec Hérault Mobilité ainsi que la Communauté de communes Vallée de l'Hérault. Une plateforme sécurisée en ligne met en relation les conducteurs et les voyageurs qui souhaitent se déplacer sur le territoire. Pour cela, il suffit de s'inscrire sur le site internet <https://www.rezopouce.fr/> ou dans un lieu d'inscription référencé. C'est simple et rapide ! Basé sur un modèle de partage solidaire et social, ce dispositif permet de favoriser la mobilité des personnes sur le territoire grâce à un outil structuré et organisé pour sécuriser la pratique de l'autostop. Des arrêts sur le Pouce sont répartis sur le territoire intercommunal, dont 3 à Vendémian : aux arrêts de bus dans le centre du village (direction Plaissan/ St Pargoire ou St Bauzille/Aumelas) et à l'arrêt de bus à l'intersection de l'avenue des Pujols et la route de St Jean (direction Le Pouget ou Puilacher).

L'auto-stoppeur pourra en toute sécurité se positionner aux panneaux en présentant une pancarte Rezo Pouce, indiquant la destination.

📍 **En Vallée de l'Hérault, ce dispositif sera disponible courant septembre 2020**

Dispositif "Picholines"

Covoiturer autrement en Cœur d'Hérault

Le pays Cœur d'Hérault lance sa plateforme de covoiturage solidaire "Picholines", dédiée aux 80 000 habitants du territoire.

Cette nouvelle plateforme de covoiturage propose désormais aux habitants du Cœur d'Hérault une solution de mobilité efficace afin de couvrir les zones peu denses du territoire et des destinations qui ne sont pas couvertes par le réseau des transports en commun. Cette solution présente de nombreux avantages : elle est **gratuite, libre** (proposition ou recherche de trajet avec partage des frais), **évolutive** avec les besoins des utilisateurs, **locale** 100% Cœur d'Hérault avec possibilité de créer des communautés (ex : même entreprise, même village...), **solidaire** (pour dépanner des personnes en difficultés de mobilité).

Inscrivez-vous dès maintenant sur le site => <https://www.picholines.fr/>, une fois votre inscription terminée vous pouvez covoiturer soit en tant que conducteur proposant un trajet soit en tant que passager recherchant un trajet.



ENFANCE ET JEUNESSE

ECOLE MUNICIPALE

La rentrée des classes s'est effectuée dans un contexte désormais habituel de vigilance sanitaire. Une nouvelle version assouplie du protocole sanitaire pour la rentrée a été mis en ligne par le ministère de l'Education Nationale fin août. Une attention toute particulière sera portée par le personnel communal à la désinfection approfondie des locaux et matériels. A la cantine, afin de respecter une distanciation physique, les enfants mangeront par groupe classe et le personnel portera le masque. Enfin, par arrêté préfectoral du 28 août, toute personne de onze ans ou plus se trouvant sur la voie publique entre 7 heures et 22 heures dans un rayon de 30 mètres des entrées et sorties des établissements scolaires écoles, collèges, lycées doit porter un masque de protection dans l'ensemble du département de l'Hérault, en complément de l'obligation du respect des mesures barrières. Ces zones de port de masque obligatoire ont été matérialisées avec des barrières autour de l'école et autour du Monde des Jeunes – MDJ dès le 31 août.

Bonne nouvelle pour cette rentrée 2020, une cinquième classe a été ouverte !

Les 108 élèves seront donc répartis dans cinq classes. L'équipe enseignante Nathalie GAUFFRE, Dominique QUESNEL, Valérie PRADEL et Sabine LAUNAY se voit renforcée par l'arrivée d'une nouvelle enseignante. Elles seront assistées de deux ATSEM, Cécile CELLIER et Laetitia BIANCARDINI.

Outre les soutiens habituels pour les fournitures scolaires (6600€), les sorties et les voyages (1 650€), les cadeaux de Noël et les spectacles, la commune a répondu à l'appel de projet du rectorat pour obtenir une subvention de 1500€ pour l'achat de matériel informatique à destination des élèves

Concernant la cantine des tables et des chaises ont été achetées pour faire face à l'augmentation du nombre d'élèves. Par ailleurs, la commune proposera tous les jeudis un repas végétarien, afin de se mettre en conformité avec la loi Egalim. Les services de restauration collective ont jusqu'au 1^{er} janvier 2022 pour appliquer les mesures : interdiction du plastique, repas dit "végétarien", produits bio, lutte contre le gaspillage alimentaire... ».

Enfin, toujours dans une démarche d'amélioration continue des conditions de vie au sein de l'école, la mairie a acheté un lave-linge, de nouveaux lits pour le dortoir, l'entrée de l'école a été repeinte et une grille a été posée au-dessus des toilettes pour éviter les intrusions.



JEUNESSE

Monde Des Jeunes MDJ Vendémian 11 - 17 ans

Dans le respect du protocole sanitaire relatif aux accueils collectifs de mineurs le MDJ a repris ses activités. De nombreuses animations ont été proposées tout au long de l'été en favorisant au maximum les activités en extérieur (activités sportives, balades à vélo, jeux ...)

et sorties (balades, baignades, Aqua land, Karting, Aqua Park, Acrobranche) ...



Comme chaque année les jeunes ont réalisé un chantier de rénovation sur la commune en parant de bois un bac à fleurs pendant la moitié de la semaine puis ont pu bénéficier en échange de leur investissement d'un temps de loisirs.

ENFANCE ET JEUNESSE

Monde Des Enfants MDE Vendémian accueil de loisirs pour les 6 - 11 ans ouvert en période scolaire le mercredi de 7h30 à 18h. Les inscriptions se font en mairie.

Contact **David NOGUES: 04 67 88 76 51 / 06 70 54 24 98** / enfance-jeunesse@vendemian.fr



MDE Vendémian 6 - 11 ans Programme Septembre - Octobre 2020



	Mercredi 2 septembre	Mercredi 9 septembre	Mercredi 16 septembre	Mercredi 23 septembre
Matin	<u>Divertisport</u> : Initiation Unihockey	<u>Divertisport</u> : petits jeux en extérieur <u>Action citoyenne</u> : Atelier créatif !	<u>Divertisport</u> : Initiation Unihockey	<u>Divertisport</u> : petits jeux en extérieur <u>Action citoyenne</u> : Atelier créatif !
Après midi	<u>Jeux collectifs et charte du MDE</u>	<u>Au plus près de la Nature</u> : à la recherche de la nouvelle cabane et cueillettes	<u>Jeux collectifs</u> <u>Bricolage</u> : Fabrication d'un hôtel à insectes	<u>Au plus près de la Nature</u> : Cabanes et jeux
	Mercredi 30 septem- bre	Mercredi 7 octobre		Mercredi 14 octobre
Matin	<u>Divertisport</u> : Initiation Unihockey	<u>Sortie</u> : visite de la plateforme de compostage d'Aspiran + Jeu de laser à Clermont l'Hérault <u>A prévoir ce jour là</u> : 1 pique nique, 1 bouteille d'eau et 1 tenue de sport. Le goûter sera fourni par le centre. Merci d'être là avant 9h15 ce jour là. Retour prévu vers 17h. <i>Inscription obligatoire à la journée ce jour là !</i>		<u>Divertisport</u> : petits jeux en extérieur <u>Action citoyenne</u> : Atelier créatif !
Après midi	<u>Jeux collectifs</u> <u>Bricolage</u> : Fabrication d'un hôtel à insectes			<u>Grand jeu</u> : L'île au Trésor
Pour le bien être de votre enfant, merci de prévoir une tenue de sport, une casquette, un goûter (sauf le jour des sorties) et une petite bouteille d'eau !				
Accueil de Loisirs Périscolaire pour les 6 - 11 ans. Ouvert les mercredis en période scolaire de 7h30 à 18h. Renseignements au 04 67 88 76 51 / 06 70 54 24 98 ou sur alsh-vendemian@hotmail.fr				
Précisions inscription au MDE :				
- pour que votre enfant puisse venir à l'ALP, il est nécessaire de remplir un dossier d'inscription qui est disponible en Mairie. Les familles qui avaient déjà remplies un dossier lors du 1 ^{er} semestre 2020 n'ont pas besoin d'en remplir un nouveau (validité sur l'année civile).				
- l'inscription de votre enfant au MDE se fait en mairie, soit pour l'année complète, soit en précisant les jours souhaités tout au long de l'année				
- l'inscription est possible à la 1/2 journée avec ou sans repas (matin ou après midi) ou à la journée avec ou sans repas				
- pour des raisons de livraison, les inscriptions avec repas doivent obligatoirement être faites avant le jeudi 11h qui précède le mercredi d'inscription de votre enfant au MDE soit 7 jours minimum avant.				

BIEN VIVRE ENSEMBLE

Ordures ménagères



Pour mémoire, hormis les jours de collecte et la veille à partir de 20h, les poubelles grises et vertes ne doivent absolument pas rester sur la voie publique et être rangées dès le lendemain !!

Sources de nuisances malodorantes, des règles d'hygiène élémentaires s'imposent pour le respect de nos voisins.

Tri sélectif

L'environnement immédiat des containers est systématiquement transformé en dépôt d'immondices et d'encombrants. Nous rappelons que ces containers sont destinés essentiellement au tri sélectif et recyclable.

La commune est équipée de trois espaces dédiés où sont collectés le verre, le papier et les emballages (carton, plastique et conserves).



- ☞ A la coopérative
- ☞ Au Parc des chênes
- ☞ Au tambourin

!/ \ ☹ quand les containers sont déjà pleins, certains habitants continuent à déposer leurs « ordures » ou à faire des dépôts relevant des encombrants.



La déchèterie du Pouget est désormais ouverte du mardi au samedi de 9h à 12h00 et de 14h à 17h15. Elle est fermée le lundi et les jours fériés.



Vous pouvez y déposer :
Bois, déchets verts, cartons encombrants, huile de vidange, métaux, textiles et chaussures usagées.

**Aidez-nous à garder le village propre !!
Contactez la mairie pour programmer l'enlèvement des encombrants, ne les déposez pas au pied des bornes de recyclage...**



Tout le monde s'accorde à dire qu'il fait bon vivre à Vendémian, et c'est l'affaire de chacun d'entre nous de préserver cette qualité de vie en respectant quelques règles de bon sens et de civisme.

CULTURE, ANIMATIONS ET VIE ASSOCIATIVE



Bibliothèque de Vendémian

2, Place de la Mairie

34230 Vendémian

04 67 44 37 62

bibliotheque@vendemian.fr



La Bibliothèque municipale de Vendémian est ouverte grâce à des bibliothécaires bénévoles. La bibliothèque est riche d'un fonds de plus de 5500 documents (livres et revues) y compris les ouvrages du bibliobus départemental qui renouvelle ses prêts 3 fois par an (les lecteurs qui le souhaitent sont invités à participer aux choix des documents dans le bibliobus).

ⓘ En raison de la situation sanitaire actuelle, votre bibliothèque adapte ses services !

🕒 Renseignez-vous sur les horaires qui vont évoluer compte tenu du contexte.

La bibliothèque était habituellement ouverte les lundis de 18h-19h30, les mercredis de 10h à 12h et de 15h à 19h, et les samedis de 10h à 12h.

Ouverture des portes

- 👤 2 personnes maximum par salle, maximum 15 minutes dans la bibliothèque
- 👤 Lavage des mains au gel hydroalcoolique et **PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE dès 11 ans**

Accès au poste informatique

- 👤 **PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE**
- 👤 Désinfection après chaque utilisateur

Retrait sur place de vos réservations

- 1- Réservez vos documents via le site internet
- 2- Attendez de recevoir un mail vous indiquant la disponibilité de vos documents,
- 3- Venez récupérer vos documents aux horaires habituels. Réseau des bibliothèques

Aujourd'hui, les 24 bibliothèques du territoire de la vallée de l'Hérault travaillent en réseau pour vous faciliter l'accès aux documents.

<http://bibliotheques.cc-vallee-herault.fr/vendemian>



CULTURE, ANIMATIONS ET VIE ASSOCIATIVE

La période extraordinaire que nous vivons depuis plusieurs mois a bouleversé nos vies, nos habitudes familiales, amicales mais aussi notre vie sociale. Tous ces événements qui habituellement animent notre village et nous rapprochent, Avril des Clowns, Art&Co, les festivités du 14 juillet, le marché du terroir, Vent dans les Vignes... ont été annulés ou reportés en raison de la crise sanitaire.

A ce stade seul le festival ISO PHOTO serait maintenu le week-end du 19 et 20 septembre

Idée originale pour ce « festival à ciel ouvert où les rues et les monuments se transforment en galerie et accueillent des photos en très grand format et leurs auteurs. VENDÉMIAN devient alors le temps d'un week-end, une « capitale » photographique accessible à tous gratuitement et ponctuée de rencontres avec les photographes présents. Les photos grand format resteront visible dans les rues du village jusqu'à ce que le temps fasse son œuvre ! » Pour sa 2^{ème} édition, ISO PHOTO accueille un pôle « jeunes talents ISO »

Rendez-vous dès le samedi 19 septembre à partir de 10h



Ce festival à ciel ouvert permet de vivre cette nouvelle aventure, en famille ou entre amis dans le respect des gestes barrière et de distanciation sociale.

Entrée libre

Restauration sur place



Ci-contre et ci-dessus photos édition 2019

CULTURE, ANIMATIONS ET VIE ASSOCIATIVE



Dernière minute : la journée des associations prévue le 5/9 a été annulée

Vous pouvez toutefois vous inscrire en contactant directement les responsables d'associations.

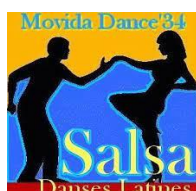


VEND'ANIMATIONS
Mme TIRROLLOY Catherine
06.98.09.78.83



CLUB PHOTOS
Mr ALLEGRET André
06.82.34.04.02

AMBIANCE LOISIRS
Mr FAUCILHON Michel
06.88.10.88.54



MOVIDA DANCE 34
Mme GAYE Anne
06.11.70.02.72



TAMBOURIN
Mr GOUNEL Frédéric
06.30.89.06.74



FORTISSIMO
Mme PAQUET Isabelle
06.20.90.06.81



Les seniors de la Vallée Dorée
Mr STRIDE Alain
alain.stride046@orange.fr

GYM
Mme SERE Imma
06.59.82.43.03



LA DÉCALÉE
Mr NOGUES Dewei
06.49.62.96.78

PÉTANQUE
Mr MULARD Christophe
06.45.40.39.32



LA CHASSE
Mr PASTOR Cyril
06.82.75.28.19

Atelier Peinture
Mme POLY



rpolychronopoulos@gmail.com

Vents Dans Les Vignes
Mr RICOT Serge
06.87.42.60.92

Les Anciens Combattants
Mr FABRE René
04.67.96.79.43



FOOT
Mr SERIEYS René
06.84.81.47.86

NYMPHOSE
Mr FRUCOT
Jean-Christophe
06.60.21.13.03



LES JARDINS PARTAGÉS
Mme LAYRAL Maya
06.34.49.19.38

La borne à Eau
Mr DELOUSTAL Romain
06.76.30.95.13

Lumière et Vie
Mme MANCIOT
Ghislaine
06.15.77.62.59



INSCRIVEZ VOUS DES MAINTENANT !!